



**Pôle Ressources  
Assemblées**

**CONSEIL MUNICIPAL  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 1 février 2021 (18h30)  
Salle Montgolfier- Hôtel de ville**

Nombre de membres	:	33
En exercice	:	33
Présents	:	21
Votants	:	33
Convocation et affichage	:	26/01/2021
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Monsieur Clément CHAPEL

Etaient présents : Edith MANTELIN, Patrick SAINNE, Marc-Antoine QUENETTE, Nadège COUZON, Pascal PAILHA, Denis NEIME, Jérôme DOZANCE, Assia BAIBEN-MEZGUELTI, Stéphanie BARBATO-BARBE, Maryanne BOURDIN, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Romain EVRARD, Jérémy FRAYSSE, Juanita GARDIER, Frédéric GONDRAND, Gracinda HERNANDEZ, Sophal LIM, Eric PLAGNAT, Simon PLENET, Michel SEVENIER.

Pouvoirs : Antoine MARTINEZ (pouvoir à Clément CHAPEL), Aurélien HERRERO (pouvoir à Stéphanie BARBATO-BARBE), Bernard CHAMPANHET (pouvoir à Jérémy FRAYSSE), Claudie COSTE (pouvoir à Eric PLAGNAT), Laura MARTINS PEIXOTO (pouvoir à Romain EVRARD), Catherine MOINE (pouvoir à Stéphanie BARBATO-BARBE), Jamal NAJI (pouvoir à Pascal PAILHA), Catherine MICHALON (pouvoir à Gracinda HERNANDEZ), Antoinette SCHERER (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Danielle MAGAND (pouvoir à François CHAUVIN), Cyrielle BAYON (pouvoir à Assia BAIBEN-MEZGUELTI), Lokman ÜNLÜ (pouvoir à Jérémy FRAYSSE).

**CM-2021-11 - FINANCES COMMUNALES - AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) - CREDITS DE PAIEMENT (CP) - ADAPTATION DES AP/CP EN COURS**

***Rapporteur : Monsieur François CHAUVIN***

Dans le cadre de la programmation pluriannuelle des investissements, plusieurs opérations sont suivies dans le cadre juridique et comptable des autorisations de programme (articles L2313-3 et R 2311-9 du code général des collectivités territoriales).

A l'occasion de l'adoption du budget primitif 2021, il convient d'examiner ces autorisations de programme : soit pour les clore, soit pour réviser l'enveloppe qui leur est affectée, soit pour réviser la répartition pluriannuelle des crédits de paiement.

Il est ainsi proposé :

- de clore au 31/12/2020 l'AP n°2020/02 « Ascenseur urbain »
- de réviser sur les exercices 2021 et suivants la programmation pluriannuelle des crédits de paiement suivants :
- de l'AP n°2014/01 « Cœur de ville historique »,
- de l'AP n°2017/02 « Rives de Faya »,
- de l'AP n°2019/01 « Travaux de réhabilitation de l'hôtel de ville »,
- de l'AP n°2019/02 « Requalification de la place du champ de mars »,
- de l'AP n°2020/01 « Groupe scolaire de Font Chevalier ».

VU l'avis favorable de la commission générale du 25 janvier 2021

**DÉLIBÉRÉ**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
Après en avoir délibéré,

**Par 26 voix votant pour**

**Par 7 voix votant contre :**

Claudie COSTE, Nadège COUZON, Sophal LIM, Jamal NAJI, Pascal PAILHA, Eric PLAGNAT, Marc-Antoine QUENETTE

**PRONONCE la clôture au 31/12/2020 de l'AP n° 2020/02 « Ascenseur urbain »,**

**DECIDE de modifier, pour les exercices 2021 et suivants, la répartition pluriannuelle des crédits de paiement des autorisations de programme qui demeurent en cours de validité, selon le tableau ci-après (« situation modifiée »).**

ANNONAY - BUDGET PRIMITIF 2021 - OPERATIONS SUIVIES EN AP/CP								
Code	Libellé	Situation	Enveloppe AP (TTC)	Utilisation des crédits de paiement (CP)				
				Cumul CA2019 (1)	CA2020 (2)	CP2021 (3)	CP2022 (4)	CP2023 (4)
AP 2014/01	Cœur de ville historique	Situation actuelle (6)	11 350 073,00 €	3 712 773,33 €	3 451 200,00 €	16 100 000,00 €	491 800,00 €	2 084 299,57 €
		Situation modifiée (5)	11 350 073,00 €	3 712 773,33 €	3 245 986,57 €	743 614,00 €	950 000,00 €	800 000,00 €
AP 2017/02	Rives de Faya	Situation actuelle (6)	2 600 000,00 €	1 424 581,29 €	819 800,00 €	325 600,00 €	30 018,71 €	
		Situation modifiée (5)	2 600 000,00 €	1 424 581,29 €	360 952,59 €	351 481,00 €	462 985,12 €	
AP 2019/01	Hôtel de ville	Situation actuelle (6)	2 300 000,00 €	127 671,55 €	200 000,00 €	1972 328,45 €		
		Situation modifiée (5)	2 300 000,00 €	127 671,55 €	59 411,77 €	690 000,00 €	1 332 500,00 €	90 417,18 €
AP 2019/02	Place champ de mars	Situation actuelle (6)	1 000 000,00 €	18 996,46 €	820 000,00 €	161 003,54 €		
		Situation modifiée (5)	1 000 000,00 €	18 996,46 €	776 763,21 €	200 000,00 €	4 240,33 €	
AP 2020/01	Groupe scolaire de Font Chevalier	Situation actuelle (6)	1 705 000,00 €	sans objet	73 609,07 €	1219 000,00 €	412 400,00 €	
		Situation modifiée (5)	1 705 000,00 €	sans objet	50 667,90 €	1100 000,00 €	554 332,10 €	
AP 2020/02	Ascenseur urbain	Situation actuelle (6)	4 020 000,00 €	sans objet	74 003,00 €	455 000,00 €	427 000,00 €	3 064 000,00 €
		Situation modifiée (5)	4 020 000,00 €	sans objet	0,00 €			AP clôturée au 31/12/2020

(1) selon CA2019 - annexe IV - B2.1 - montant cumulé des crédits de paiement mandatés au 31/12/2019

(2) selon CA 2020 estimé - montant des crédits de paiement mandatés au 31/12/2020

(3) selon BP 2021 - montant des crédits de paiement inscrits au BP2021

(4) selon projection pluriannuelle des crédits de paiement exercices 2022 et suivants

(5) situation modifiée par la présente délibération

(6) situation actuelle = programmation des crédits de paiement adoptée en 2020

**AUTORISE d'une manière générale Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Fait à Annonay le : 04/02/21  
 Affiché le : 08/02/21  
 Transmis en sous-préfecture le : 11/02/21

2021

Identifiant télétransmission :

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations du  
CONSEIL MUNICIPAL  
Le Maire

Simon PLENET



REÇU A LA  
SOUS-PRÉFECTURE  
DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE

11 FEV. 2021

